

2024

MARAIS ALCALIN DE CHICHEBOVILLE-BELLENGREVILLE

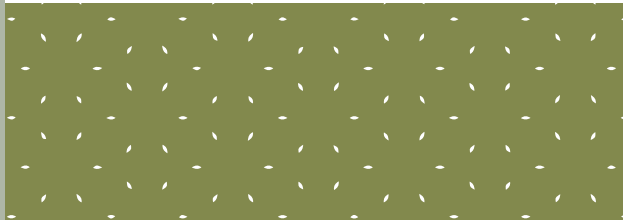
FR2500094



SYNTHÈSE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB)



Conservatoire
d'espaces naturels
Normandie





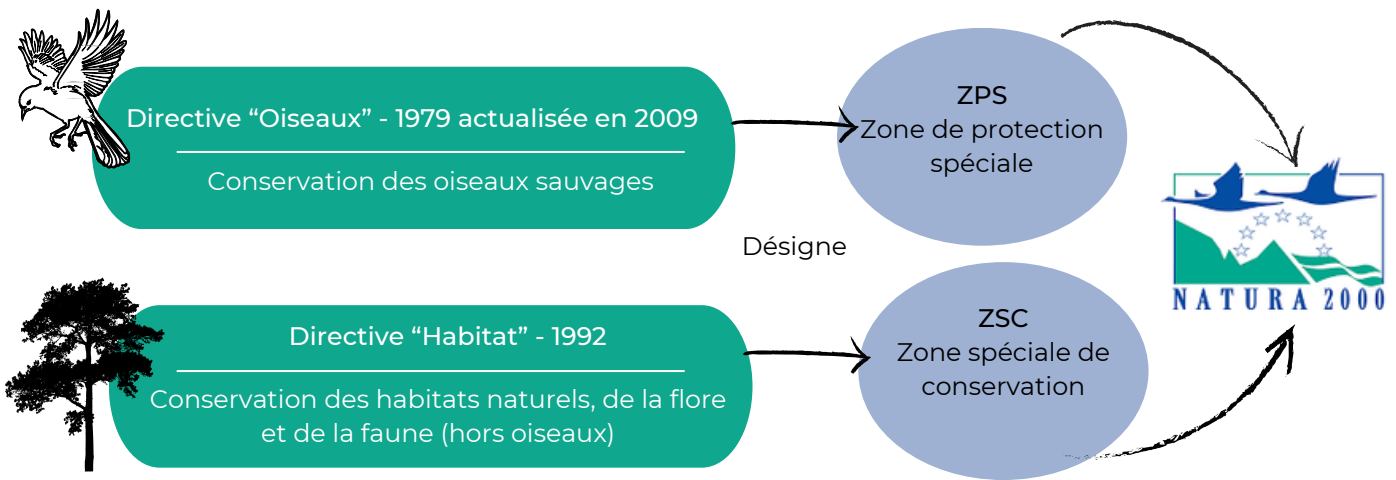
Le réseau Natura 2000

A l'échelle de l'Europe, certains sites abritent une flore et une faune particulièrement remarquable. Le réseau Natura 2000 permet de préserver la diversité biologique au sein des 27 pays membres. Il vise à rétablir, maintenir ou améliorer l'état de conservation des habitats et espèces dits "d'intérêt communautaire" tout en conciliant les activités humaines.

En 2022, le réseau représentait 18.5% de la surface terrestre du territoire et 8.9% de la surface marine. En France cela représentait 1 756 sites, soit 12.9% de la surface terrestre métropolitaine, 34% de la surface marine et 13 041 communes supports du réseau.

Seul 3% des 12.9% sont concernés par l'inscription de sites correspondant aux tourbières et marais, catégorie dans laquelle s'inscrit le marais de Chicheboville-Bellengreville.

Le réseau repose sur deux directives européennes qui listent les espèces et les habitats d'intérêt communautaire.

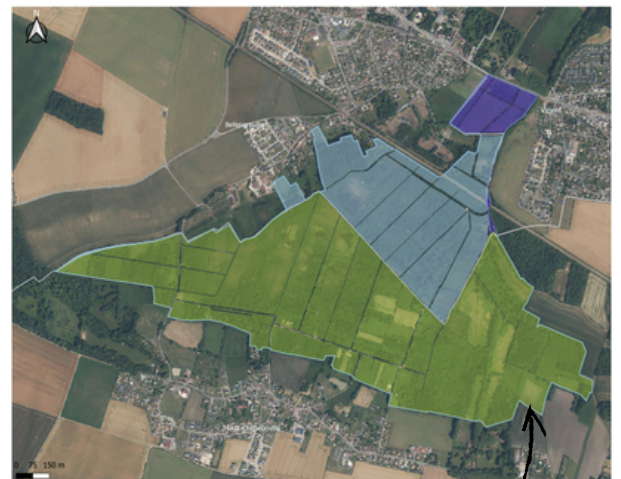
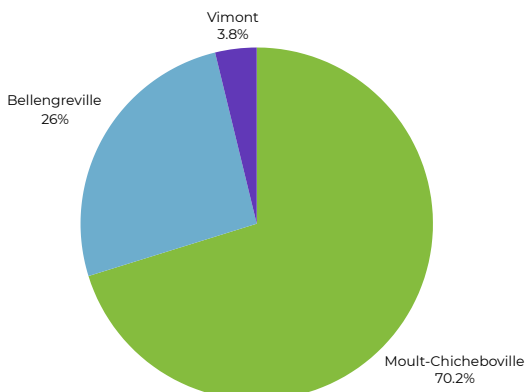


Le Marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville

Le marais est situé en Normandie, au sud-est de Caen (Calvados) et concerne 3 communes : Moulton-Chicheboville, Bellengreville et Vimont.



Le site a été retenu au titre de la Directive Habitat et a été inscrit au réseau le 20 décembre 2001 sous le n°FR2500094. Le périmètre, actualisé en 2010, occupe 154 ha.



Marais de Chicheboville-Bellengreville

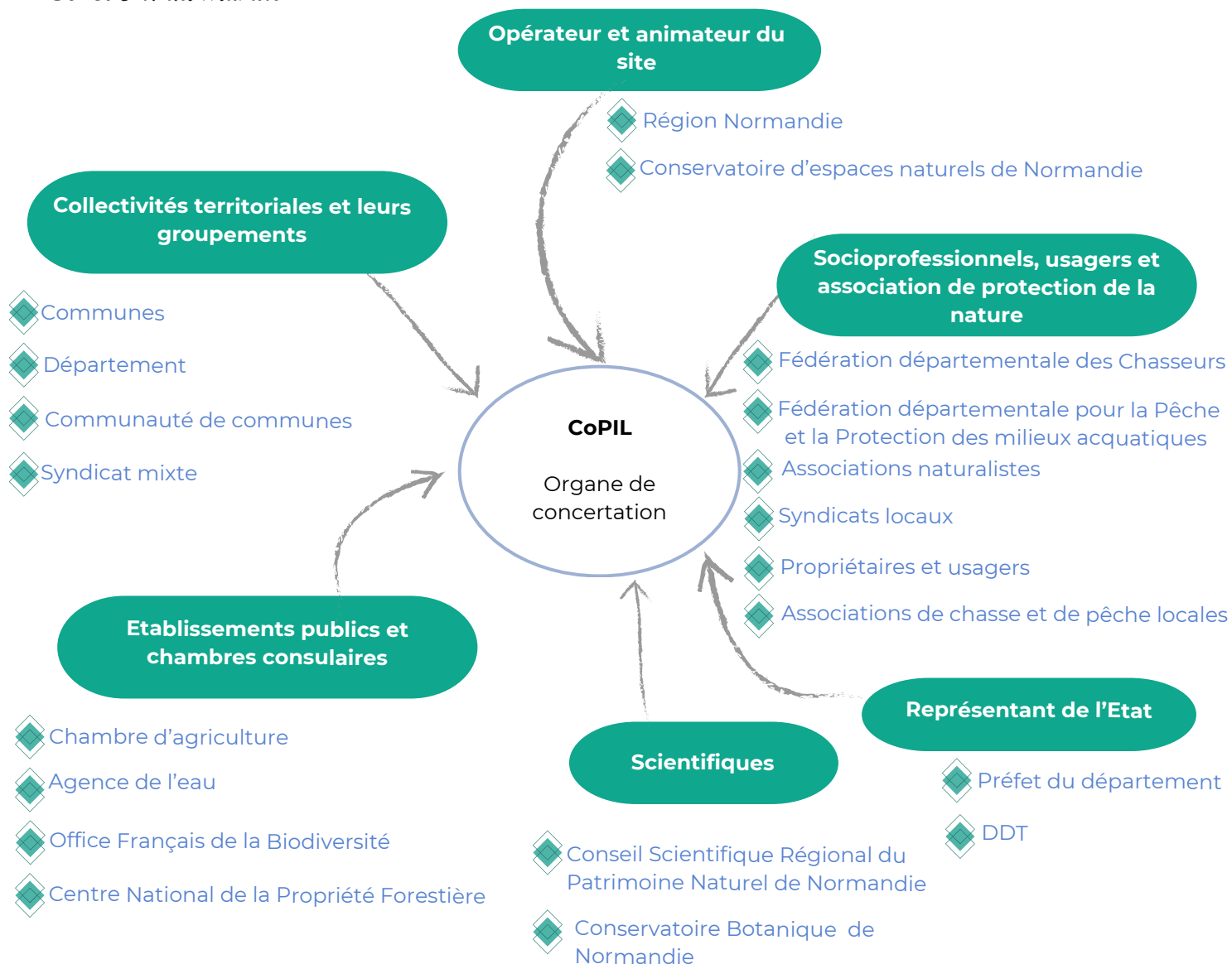
Gouvernance

Le site est sous l'autorité administrative de la Région Normandie et de l'Etat. La Région Normandie a en charge, depuis le 1er janvier 2023, 64% des sites du réseau Normand à la place de l'Etat qui reste en charge des évaluations d'incidence et de l'extension du réseau.

Comme tout site Natura 2000, le marais dispose d'un animateur et d'un Comité de Pilotage (CoPil). L'animateur du site depuis 2004 est le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie qui a en charge la contractualisation (contrat Natura 2000, charte), l'expertise technique et scientifique, la communication, la valorisation, l'évaluation et la réalisation de bilans permettant d'apprécier le travail effectué et l'atteinte des objectifs fixés. Le CoPil est l'organe de concertation du système de gouvernance. Il regroupe les différents acteurs du territoire : collectivités locale, associations, établissements publics, propriétaires et usagers.

Des groupes de travail peuvent aussi être mis en place afin d'inclure plus d'acteurs que les membres du CoPil, cela a notamment été le cas pour la révision du DocOb de 2007.

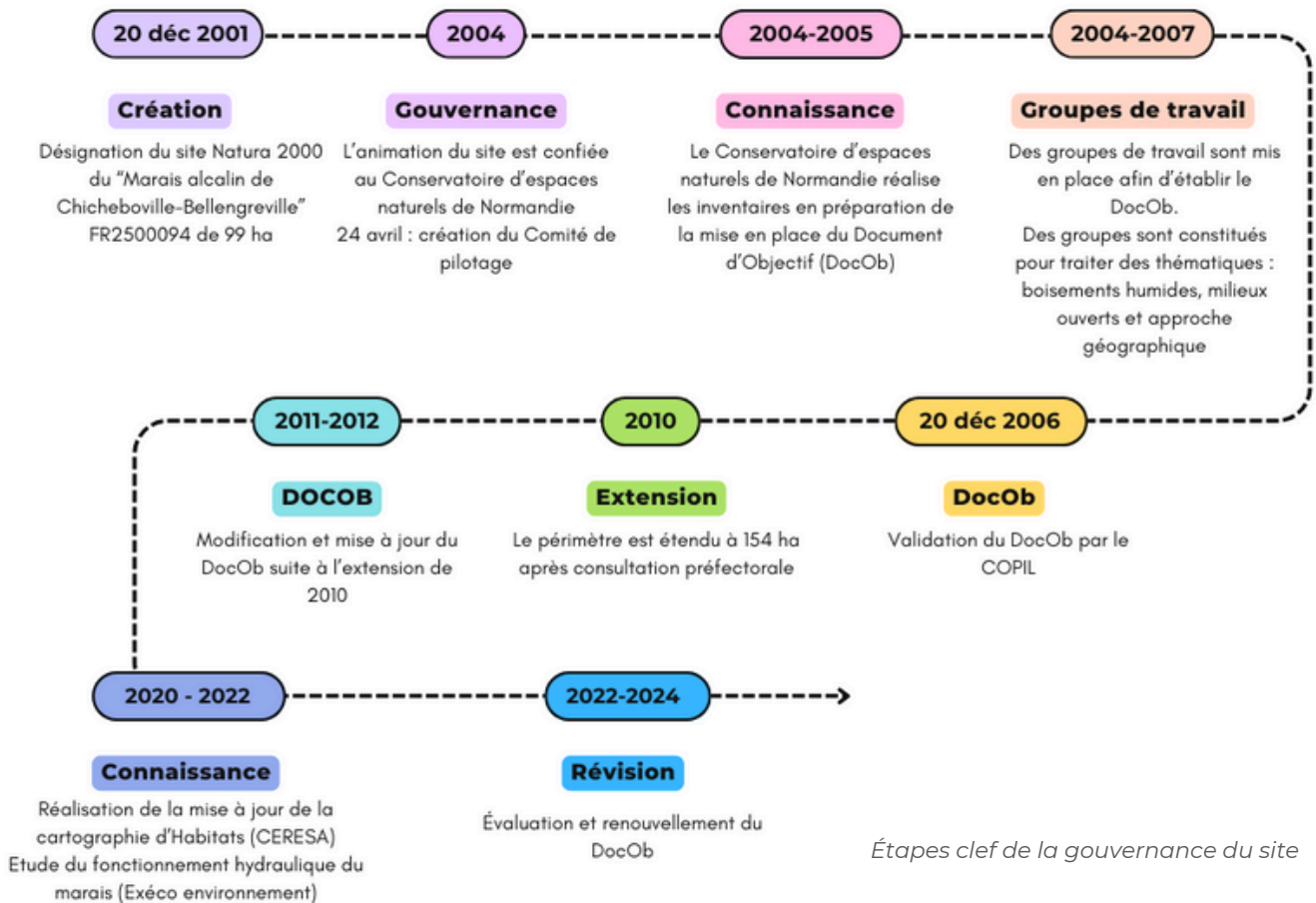
Le CoPil du marais



Le Document d'Objectifs Natura 2000

Le Document d'Objectifs (DocOb) permet de fixer les objectifs de protection en fonction des enjeux identifiés suite au diagnostic du site. Il permet d'avoir une vision claire et précise de ce que l'on veut atteindre et des moyens nécessaires à mettre en œuvre. Généralement établi pour une période de 10 ans, les DocOb n'ont pas de durée fixe officielle. Tant que les objectifs à long terme ne sont pas atteints, le DocOb peut perdurer.

Le Marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville dispose d'un DocOb depuis 2007. Le COPIL a depuis acté son évaluation et sa révision qui ont été réalisés de 2022 à 2024.



Evaluation et révision du DocOb

Le processus d'évaluation et de révision a duré 2 ans. Quatre groupes de travail et trois CoPils ont été réalisés afin de finaliser ce nouveau document :

2022

- Février : CoPil de lancement de la révision
- Juin : Groupe de travail - Etat des lieux et enjeux
- Décembre : Groupe de travail - Enjeux, objectifs à long terme et facteurs d'influence

2023

- Compilation des données, analyses et rédaction

2024

- Avril : CoPil de présentation de l'évaluation et des éléments de diagnostic
- Mai : Groupe de travail - Quel marais en 2070
- Juin : Groupe de travail - Objectifs opérationnels et actions
- Octobre : CoPil final

L'évaluation du DocOb de 2007

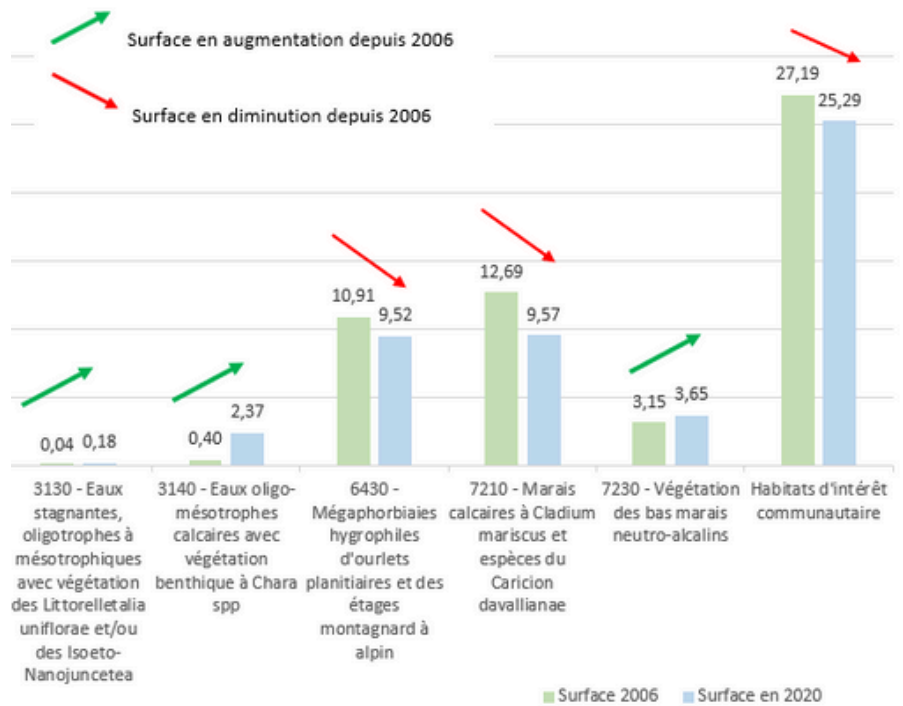
L'évaluation a permis de conclure que les actions mises en œuvre depuis 2007 en faveur des habitats d'intérêt communautaire ont permis de les maintenir au sein du site.

Certains habitats ont diminué en terme de surface (mégaphorbiaies, cladiaies) par manque d'intervention (parcellaire privé, manque de financement) et d'autres se sont accrus (végétations aquatiques, végétations de bas-marais alcalin).

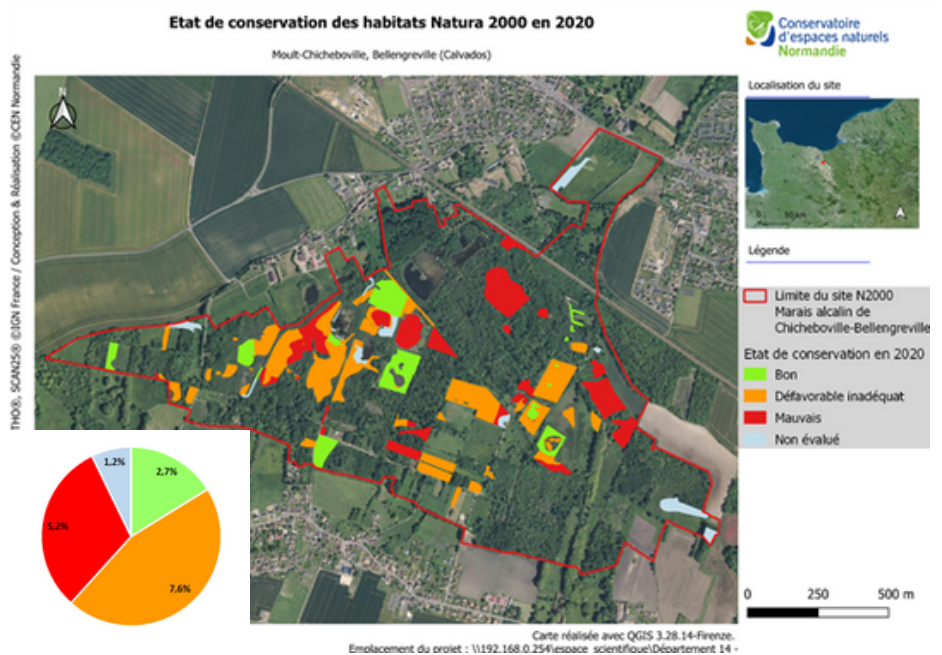
Concernant les espèces d'intérêt communautaire, le constat est le même. Toutes les espèces d'intérêt communautaire recensées lors de l'élaboration du 1er DocOb sont toujours présentes. Il est difficile de pouvoir juger de l'évolution de l'état de conservation des populations du fait que les protocoles mis en œuvre ne permettaient pas d'avoir une lecture fine de cette donnée.

Concernant les espèces exotiques envahissantes, la Jussie est toujours présente au sein du site mais le Myriophylle du Brésil n'a plus été retrouvé depuis 2015. Des opérations menées dans le cadre d'un contrat Natura 2000 et une surveillance les années suivantes ont permis de venir à bout des stations identifiées.

Enfin, la gestion de l'eau reste une des priorités de ce site et une source de questionnements pour les usagers et habitants. Une étude hydraulique a été réalisée de 2020 à 2022 et a aboutie à la formulation de trois scénarii de gestion (effacement d'ouvrage, entretien de fossés).



Comparaison des surfaces des habitats d'intérêt communautaire recensées en 2006 et en 2020 sur le Marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville (ne sont pris en compte que les habitats présents dès 2006).



Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaires (2020)

Le nouveau DocOb

Une nouvelle méthodologie ambitieuse

La révision du DocOb est réalisée selon la méthode mise en place par l'Office Français de la Biodiversité tel que présentée dans le cahier technique n°88. Cette méthode permet de mettre en place un document de gestion en suivant 5 étapes qui constituent le cycle de gestion.

Cette méthode aboutie à la formulation d'objectifs et des indicateurs clairs et précis ainsi qu'à une programmation opérationnelle à court / moyen terme.



Étapes clés de la méthodologie CT 88

Une dynamique foncière importante

La commune de Moul-Chicheboville bénéficie du droit de préemption délégué au titre des Espaces Naturels Sensibles du département du Calvados. Elle a également élaboré auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie une stratégie foncière, ce qui lui permet de bénéficier de subventions à hauteur de 80% du prix d'achat pour des acquisitions de parcelles situées en zones humides ou à proximité. Ces aides financières lui ont permis d'acquérir de nombreuses parcelles depuis le classement du site, dans un objectif de préservation du milieu naturel.

Au 31 décembre 2022, 53,49 ha sont sous maîtrise foncière des communes de Moul-Chicheboville, de Bellengreville ou du CEN Normandie, ce qui représente 35% du périmètre Natura 2000. Le reste des propriétés est privé, et réparti entre environ 200 propriétaires.

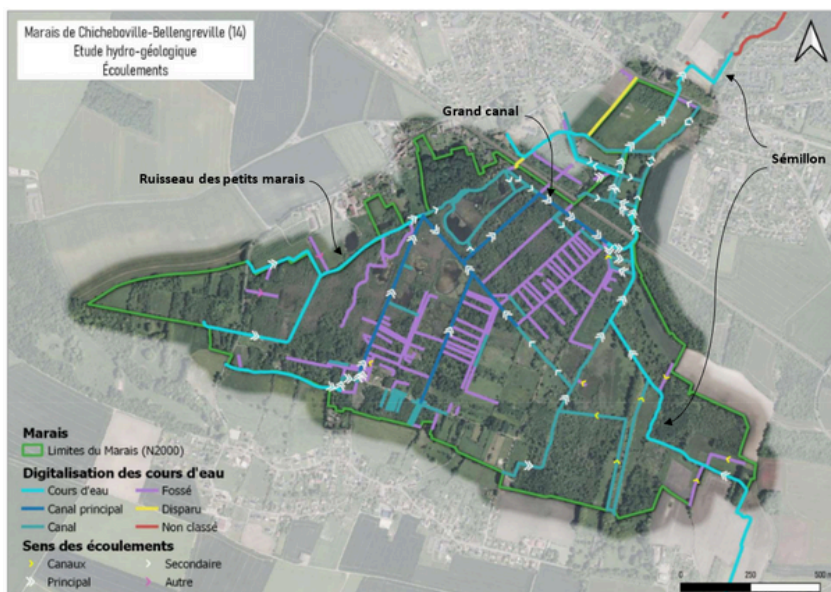


Evolution de la maitrise foncière entre 1975 et 2023 au sein du site

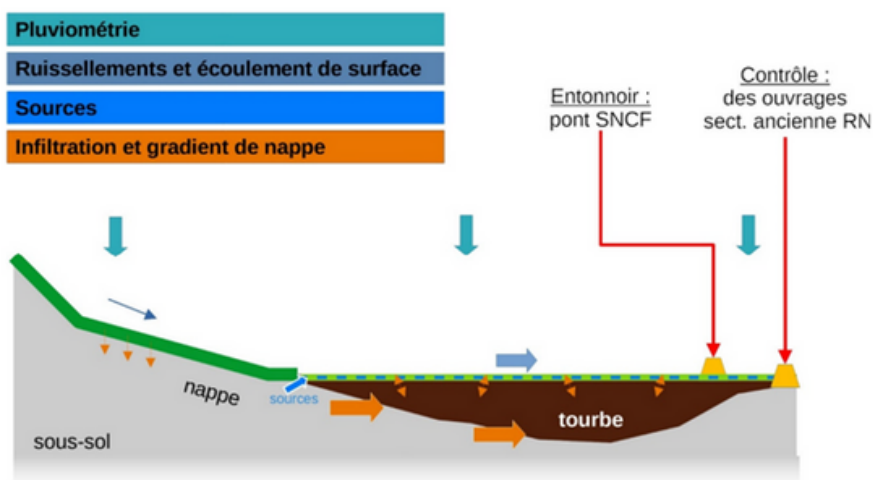
Le fonctionnement du marais

Le site est une tourbière basse-alcaline. Il s'agit d'un milieu humide formé par l'accumulation de matières végétales plus ou moins décomposées. L'engorgement en eau limite la décomposition en limitant l'oxygène présent (éléments essentiel aux micro-organismes décomposeurs du sol). La matière accumulée forme la tourbe.

Les tourbières permettent de stocker 30% du carbone total piégé dans les sols tout en ne représentant que 3% de la surface totale du globe. Historiquement exploitées pour l'extraction de la tourbe comme combustible, les tourbières sont aujourd'hui menacées par la baisse des niveaux d'eau (raisons anthropiques : drainage, pompage ou globales : changements climatique). Si les tourbières ne sont plus engorgées, la matière organique se décompose, on parle alors de minéralisation de la tourbe. Elles ne sont plus fonctionnelles et libèrent le carbone jusqu'alors stocké.



Réseau hydrographique du marais



Fonctionnement hydrologique simplifié du marais

5 mètres de tourbe au coeur du marais

Le marais est alimenté en amont par des sources et par la nappe d'eau souterraine. Au centre, il est ennoyé en permanence par la remontée de la nappe et alimenté par des ruissellements lors des épisodes pluvieux.

Le marais est également alimenté par le Cours Sémillon à l'Est et le ruisseau des Petits Marais à l'Ouest. Ces derniers confluent au niveau du pont de la voie ferrée dans la partie nord-est du marais, puis se jettent dans le canal Oursin pour rejoindre plus en aval la Muance, affluent rive gauche de la Dives



L'Epipactis des marais (*Epipactis palustris*) est une espèce typique des milieux tourbeux

Les richesses biologique du marais

Deux grandes entités écologiques

Cœur du marais :

Partie la plus humide qui correspond aux niveaux topographiques les plus bas et repose sur les horizons tourbeux les plus profonds. Dans cette partie se concentrent les formations végétales d'intérêt communautaire, présentes au sein des parcelles herbacées ou comprenant des gabions ou des mares ou encore dans des parcelles boisées



Entité écologiques simplifiée

Les marges du marais :

Partie correspondant à des niveaux topographiques plus hauts. Elles accueillent des prairies fauchées ou pâturées, hygrophiles à mésohygrophiles. Ce secteur est également utilisé par certaines espèces d'intérêt communautaire.

Présence de nombreuses espèces



Flore

515 espèces



Fonge

101 espèces



Vertébrés

123 espèces



Invertébrés

773 espèces

1513 espèces
inventoriées

Habitats et espèces d'intérêt communautaire



6 espèces



8 habitats



©François Nimal - CEN Normandie



©CEN Normandie



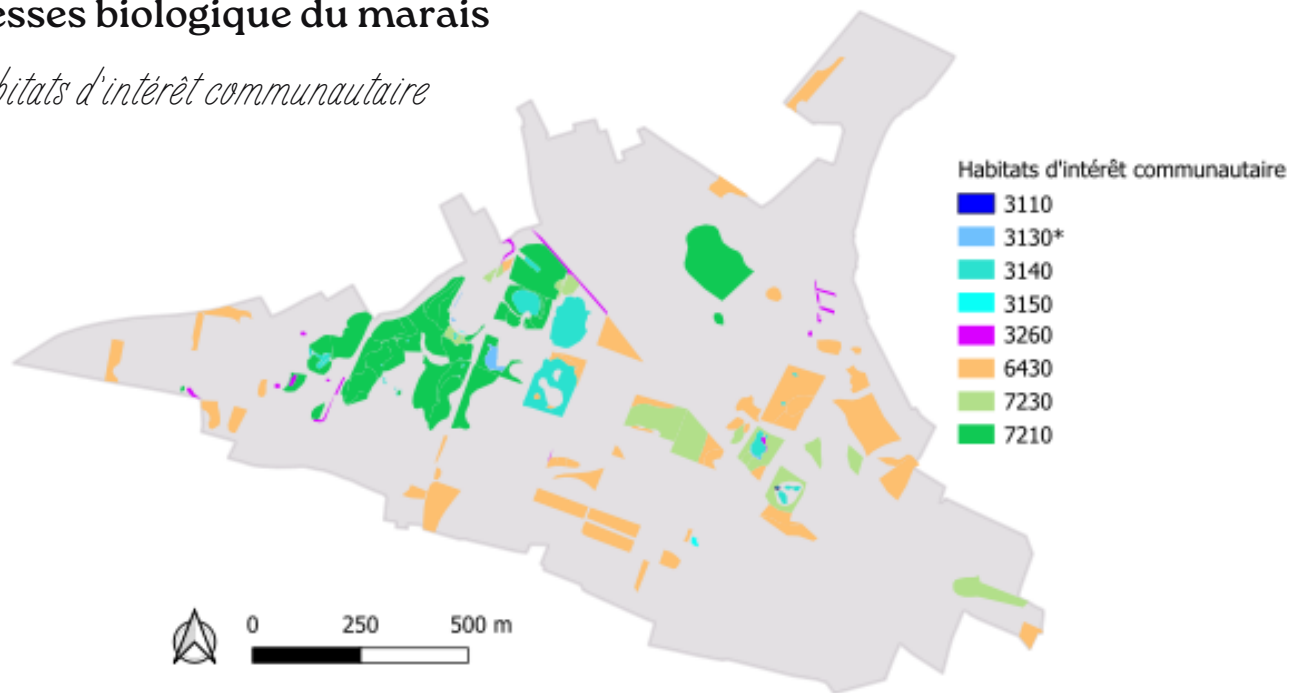
©François Nimal - CEN Normandie



©François Nimal - CEN Normandie

Les richesses biologique du marais

Les habitats d'intérêt communautaire



Localisation des habitats d'intérêt communautaire



3110 _ Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflora*)

Cet habitat se caractérise par la présence de végétations amphibies composées d'espèces vivaces et de taille moyenne (d'un à quelques décimètres). Il est sensible à la fermeture des milieux, aux assèchements estivaux trop prolongés, à l'aménagement des berges aux pollutions et au développement des espèces exotiques envahissantes.

Au sein du site, l'habitat couvre **53 m²** (0,003 % du site) et est dans un **mauvais état de conservation**.



3130* _ Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletalia uniflora* et/ou des *Isoeto-Nanojuncetea*

Cet habitat se caractérise par la présence de végétations amphibies composées d'espèces annuelles de taille modeste (inf. 15cm). Il est sensible à la fermeture des milieux, aux assèchements estivaux trop prolongés, à l'aménagement des berges aux pollutions et au développement des espèces exotiques envahissantes.

Au sein du site, l'habitat couvre **1752 m²** (0,12 % du site) et est dans un **mauvais état de conservation**.



3140 _ Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp.

Cet habitat se caractérise par la présence d'un type d'algues aquatiques et de végétations très diversifiées et souvent monospécifiques). Il est sensible à la fermeture des milieux, aux assèchements estivaux, aux densités importantes d'anatidés (qui en sont friands) aux pollutions des eaux (phosphates).

Au sein du site, l'habitat couvre **23 694 m²** (1,5 % du site). **49 %** sont dans un **état de conservation favorable**, **15% défavorable** et **46%** dans un **mauvais état de conservation**.



3150 _ Lacs eutroques naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition

Cet habitat se caractérise par la présence de végétations aquatiques (plantes carnivores) non enracinées et flottant librement à la surface des eaux ou à quelques centimètres sous la surface. Il est sensible à la fermeture des milieux, aux assèchements estivaux, à l'arrachage saisonnier, aux anatidés et aux pollutions physico-chimiques des eaux. Au sein du site, l'habitat couvre **336 m²** (0,0232 % du site) et est dans un **état défavorable de conservation**.



3260 _ Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitans et du Callitriche-Batrachion

Cet habitat se caractérise par la présence d'herbiers immergés dominés par le Rubanier nain, le Potamot coloré ou un cortège de callitriches. Il est sensible à la fermeture des milieux, aux assèchements estivaux, à l'envasement excessif, aux travaux d'aménagements impactant trop les fossés, aux pollutions physico-chimiques des eaux et au développement des espèces exotiques envahissantes. Au sein du site, l'habitat couvre **4619 m²** (0,3 % du site). **27 %** sont en **bon état de conservation**, **55 %** sont dans un **état défavorable** et **18 % n'ont pas été évalués**.



6430 _ Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

Cet habitat se caractérise par la présence d'une végétation dense et luxuriante pouvant atteindre 2 mètres à la floraison des espèces présentes. Il est sensible à la fermeture des milieux par la dynamique ligneuse, à l'eutrophisation et au drainage. Au sein du site, l'habitat couvre **95 208 m²** (6 % du site). **11 %** sont en **bon état de conservation**, **39 %** sont dans un **état défavorable**, **41 %** sont en **mauvais état de conservation** et **9 % n'ont pas été évalués**.



7210 *_ Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae

Cet habitat se caractérise par la présence d'une végétation dense pouvant atteindre 1,5 à 2 mètres. Il est composé quasi-monospécifiquement de *Cladium mariscus*. La variation du niveau d'eau, la dégradation de la qualité physico-chimique des eaux, la fermeture du milieu et une gestion inadaptée (charge trop importante de pâturage - fauches trop régulières) sont des facteurs qui vont impacter négativement cet habitat. Au sein du site, l'habitat couvre **95 733 m²** (6,5 % du site). **14 %** sont en **bon état de conservation**, **52 %** sont dans un **état défavorable**, **31 %** sont en **mauvais état de conservation** et **3 % n'ont pas été évalués**.



7230 _ Tourbières basses alcalines

Cet habitat se caractérise par la présence d'une végétation d'aspect prairial avec l'abondance du Jonc à tépales obtus. Les végétations atteignent généralement 60 à 80 cm de hauteur. Cet habitat est sensible aux variations du niveau d'eau à la dégradation de la qualité physico-chimique des eaux, à la fermeture des milieux, à la gestion trop intensive et à l'apport d'intrants. Au sein du site, l'habitat couvre **36 549 m²** (2,5 % du site). **14 %** sont en **bon état de conservation**, **71 %** sont dans un **état défavorable** et **15 % n'ont pas été évalués**.

Les espèces d'intérêt communautaire



1044 _ L'agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Cette demoiselle est principalement localisée dans la partie est du marais aux abords du cours Sémillon. Elle est reconnaissable à la forme de casque sur son premier segment. La population reproductrice est très localisée et n'a été inventoriée que sur 130 mètres de long. Cette espèce est sensible à la fermeture des berges (embroussaillage), aux assèchements estivaux, à la modification des berges et à la pollution de l'eau.

Au sein du site elle est considérée dans un **mauvais état de conservation**.



Localisation des données d'Agrion de Mercure et effectif depuis 2016



1308 _ La Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)

Cette chauve-souris est retrouvée en milieu forestier relativement ouvert. En été, elle loge presque toujours contre le bois et chasse le long des lisières arborés, sous les houppiers ou au-dessus de la canopée. Elle se nourrit presque exclusivement de papillons qu'elle capture en vol et elle occupe toute l'année le même domaine vital. Elle est particulièrement sensible à la pollution lumineuse, à la présence de boisements et de connexions entre son domaine de chasse et ses gîtes.

Au sein du site elle a été récemment inventoriée mais est considéré dans un **état de conservation défavorable**.

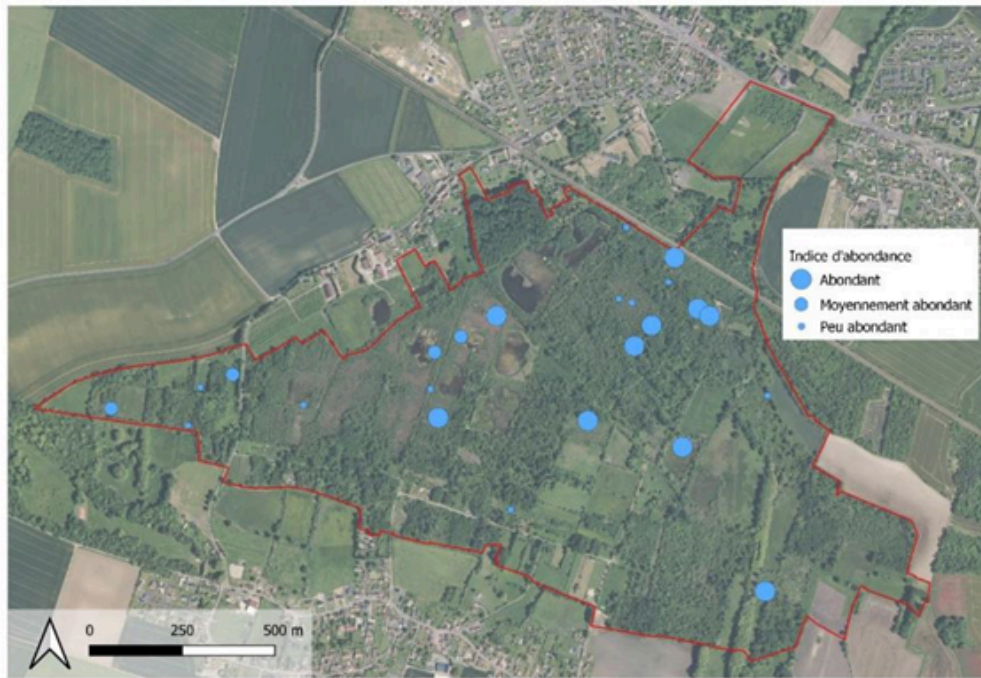


©O.Hesnard

1016 _ Le Vertigo de Desmoulins (*Vertigo moulinsiana*)

Cette espèce se rencontre au sein des zones humides calcaires, dans les végétations hautes. Elle est présente sur une large partie du marais, mais en densité très variable selon l'habitat et les conditions d'engorgement en eau du sol. Elle est sensible à la fermeture de son milieu, aux assèchements estivaux et à une gestion intensive des végétations herbacées (fauche, pâturage inadapté).

Au sein du site elle est considérée dans un **état de conservation défavorable**.



Localisation des données de Vertigo de Desmoulins et indice d'abondance (données 2015-2022)



©O.Gargominy - INPN

1014 _ Vertigo étroit (*Vertigo angustior*)

Ce petit escargot est retrouvé dans les zones humides calcaires paratourbeuses ou tourbeuses mais aussi au sein des végétations des estuaires et des pannes dunaires. Il vit dans la litière végétale des mégaphorbiaies ou des roselières. L'espèce est sensible à la fermeture de son milieu, aux assèchements estivaux, aux opérations de terrassement du sol, à une gestion intensive des végétations herbacées et semble également sensible aux inondations trop prolongées.

Au sein du site elle est considérée dans un **mauvais état de conservation**.



©CEN Normandie

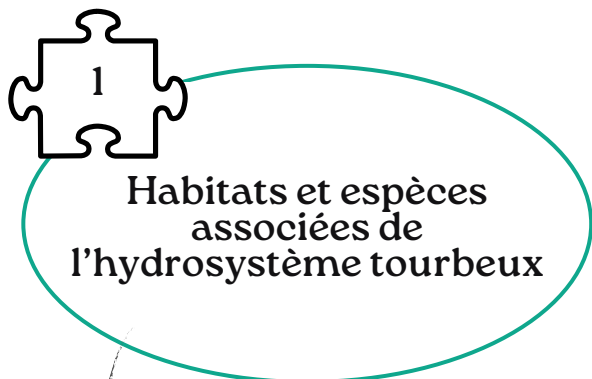
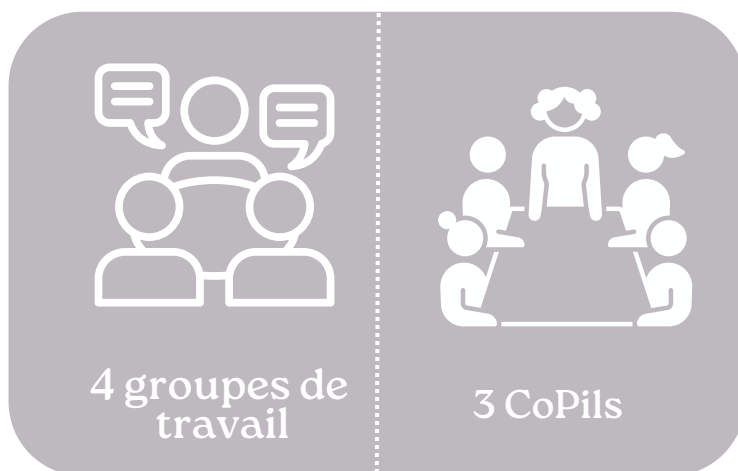
1078 _ L'Ecaille chinée (*Callimorpha quadripunctaria*)

Ce papillon fréquente un grand nombre de milieux humides ou xériques ainsi que des milieux anthropisés. Il est considéré commun et non menacé à l'échelle régionale et nationale. Notons tout de même qu'elle peut être sensible à la fermeture excessive de son milieu et à une gestion inadaptée de celui-ci.

Au sein du site il est considéré dans un **état de conservation favorable**.

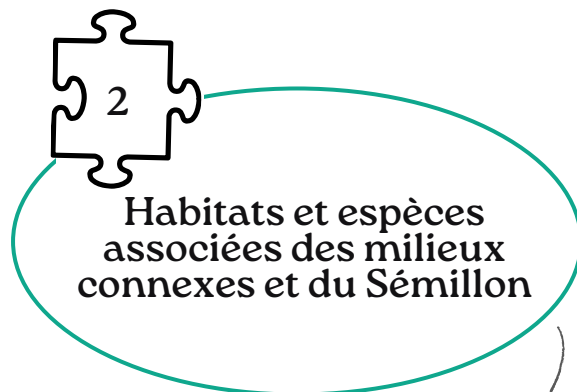
Enjeux et objectifs du DocOb

Dans le cadre de l'évaluation du précédent DOCOB et de son renouvellement, des groupes de travail ont été organisés par l'animateur et la Région Normandie à destination des membres du COPIL ainsi qu'aux associations locales, usagers, structures, acteurs non membre du CoPil mais potentiellement concernés par les thématiques abordées.



Objectif à long terme : Améliorer l'état de conservation des habitats et espèces associées de l'hydrosystème tourbeux.

Un **objectif à long terme** permet de définir « l'état ou le fonctionnement souhaité par rapport à la situation actuelle de l'enjeu ». Est ensuite décliné le plan d'action, regroupant les **objectifs opérationnels** (OO) qui permettent de définir des choix de gestion à moyen terme découlant des **facteurs d'influences** propres aux différents enjeux. Ces derniers sont des « facteurs naturels et anthropiques qui agissent de façon directe ou indirecte sur l'existence, l'état et l'évolution des enjeux. »



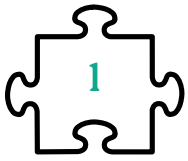
Objectif à long terme: Améliorer l'état de conservation des habitats et espèces associées des milieux connexes et du Sémillon.

L'eau, élément fondateur et structurant de la zone humide, est présente dans les deux enjeux.

2 Facteurs clefs de la réussite

- ↳ Ancrage et dynamique territoriale
- ↳ Fonctionnement du site Natura 2000

Le plan d'actions



Habitats et espèces associées de l'hydrosystème tourbeux

Maintenir un niveau d'eau suffisant

Conforter le système de suivis - Réalisation d'études et d'aménagements

Informer, sensibiliser et accompagner les propriétaires et usagers sur les pratiques susceptibles d'affecter le fonctionnement hydrologique du marais

Mise en place d'outils de sensibilisation - Accompagnement

Lutter contre la dynamique ligneuse

Opérations de fauches, coupes, essouchages

Favoriser les herbiers à Potamot coloré, Rubanier nain et à *Chara polycantha*

Entretien ponctuel des milieux aquatiques - Création de mares

Éradiquer la Jussie

Surveillance - Arrachage

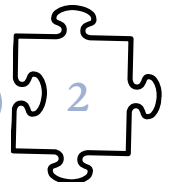
Favoriser les herbiers à characées dans les plans d'eau de gabions

Information - Suivis

Améliorer les connaissances des interactions entre sites naturels

Etudes

Habitats et espèces associées des milieux connexes et du Sémillon



Suivre les niveaux d'eau du cours Sémillon et mieux connaître son impact sur la population d'Agrion de Mercure

Conforter le système de suivis

Améliorer l'état de conservation de la population d'Agrion de Mercure

Suivis - Opération sur le milieu (coupe, débroussaillage, fauche)

Améliorer l'état de conservation des mégaphorbiaies

Débroussaillage, fauches

Clarifier le classement phytosociologique des boisements périphériques et ceux à l'intérieur du périmètre

Suivis

Comprendre les connexions entre les boisements périphériques et ceux à l'intérieur du périmètre

Etudes

Préciser le statut du Triton crêté sur le site

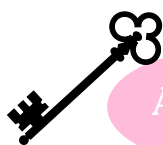
Suivis

Éliminer les sources de pollution

Information, sensibilisation - Accompagnement - Contrôles

Les facteurs clefs de la réussite

Les facteurs clefs de la réussite sont des facteurs qui concernent les deux enjeux. Ils vont avoir une influence non négligeable sur l'atteinte des objectifs à court et long terme.



Ancrage et dynamique territorial

Ouverture du site au public

Animations nature, réflexion concernant les aménagements, suivi de la fréquentation, développer des outils d'échanges d'informations

Parcellaire morcelé

Veille foncière

Foncier privé

Faire adhérer les propriétaires privés aux actions portées dans le cadre Natura 2000

Présence d'un ENS délégué

Concertation et maintien du dialogue entre les acteurs

Multiplicité d'acteurs et usagers ayant des sensibilités et niveaux d'informations différentes

News letter, réalisation de plaquettes d'informations, veilles, organisation de chantier nature

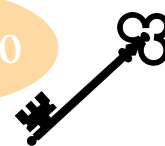
Projet de développement territorial en périphérie du site Natura 2000

Animation territoriale (participation aux réunions)

Pratiques agricoles intensives autour du marais

MAEc

Fonctionnement du site Natura 2000



Comité de pilotage

Organisation et maintien du Comité de pilotage

Budget

Suivi administratif et financier, dépôt de contrats Natura 2000

Réseau Natura 2000

Participation aux échanges du réseau, mise à jour des bases de données

Les outils pour agir

L'évaluation d'incidence



Tout projet d'aménagement, manifestation, doit être compatible avec la préservation des enjeux identifiés sur le site.

L'évaluation d'incidence repose sur un système de listes d'activités susceptibles d'avoir un impact négatif. Une liste nationale et deux listes locales (départementales) sont à disposition.

Le formulaire de pré-évaluation permet d'évaluer les impacts avant la mise en œuvre, le cas échéant, d'une évaluation qui est un processus plus long et plus lourd.

Ce formulaire invite le porteur à auto-évaluer l'impact de son projet avant transmission aux services de l'état compétents (DDT) pour validation ou non.



La charte Natura 2000

L'adhésion à la charte découle d'une démarche volontaire et personnelle. Il s'agit d'un moyen permettant de formaliser et d'afficher sa volonté de contribuer à la conservation du site par la poursuite et le développement de pratiques favorables à la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

L'adhésion donne droit à une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB). Pour cela une copie de l'adhésion à la charte doit être transmise par le bénéficiaire au service des impôts avant le 1er janvier de la première année au titre de laquelle l'exonération est applicable.

Tout mandataire adhérent à la Charte s'engage sur tous les engagements de portée générale, puis choisit tous les engagements liés à chacun des grands types de milieux concernés par sa ou ses parcelle(s) engagé(es) ou l'activité pratiquée.

La durée d'adhésion est de 5 ou 10 ans et est ouverte aux propriétaires ou titulaires de droits réels.

Le contrat Natura 2000



Le contrat Natura 2000 est un outil de gestion contractuel des milieux naturels inclus, partiellement ou en totalité, au sein du site. Il concerne exclusivement les terrains non agricoles et vise le maintien, le rétablissement dans un état de conservation favorable les habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Il rémunère la réalisation d'interventions non productives, ainsi que certains manques à gagner.

Les mesures éligibles sont listées dans un arrêté du Ministère de la Transition écologique et dans le DocOb. L'accompagnement financier peut aller jusqu'à 100%.

Des appels à projets de la Région ouvrent la possibilité de candidater. Les candidatures sont évaluées selon les 3 critères suivants :

- Intérêt régional des enjeux / Degré de priorité des habitats ou des espèces ciblées par le contrat;
- Ambition, cohérence et pertinence des actions proposées;
- Urgence à agir.

Toute personne physique ou moral, publique ou privée, titulaire de droits réels et personnels lui conférant la jouissance des terrains inclus dans le site, sur lesquelles s'appliquent les actions rendues éligibles dans le DocOb peut bénéficier d'un contrat .





Conservatoire
d'espaces naturels
Normandie



WWW.CEN-NORMANDIE.FR



contact@cen-normandie.fr



Site de Rouen : 02.35.65.47.10 & Site de Caen : 02.31.53.01.05

SITE DE ROUEN : 4 rue Nicéphore Niépce, 76300 Sotteville-lès-Rouen

SITE DE CAEN : 320 quartier du Val, 14200 Hérouville-Saint-Clair